

A TRAVERS LES LIVRES

ENQUÊTE SUR LA MONARCHIE (1900-1909), revue et augmentée d'appendices et de notes inédits, 1 volume in-8° de LVI-509 pp. avec un dessin de FORAIN, par CHARLES MAURRAS. \$7.50

(Il a été tiré de cet ouvrage 50 exemplaires sur papier de Hollande, numérotés à la presse, au prix de 25).

Pendant la crise politique de 1899, Charles Maurras proposait aux patriotes alarmés de France, la solution royaliste, et il exposait les avantages et le programme de la Monarchie.

Comme on lui disait : " Cette royauté, c'est la vôtre, c'est la royauté telle que vous la concevez, sera-ce la royauté ? ", Maurras se mit en quête de réponses officielles. A Bruxelles, habitait deux exiliés de la Haute-Cour : Andre Buffet, chef du bureau politique du duc d'Orléans, et le comte de Lur-Saluces, président des Comités royalistes du Sud-Ouest. Il fut les voir et recueillit leurs déclarations sur la Monarchie : ces déclarations constituent le premier livre de l'Enquête. On peut les résumer ainsi : La monarchie doit être forte ; sa force est donc incompatible avec les empiétements du parlementarisme ; elle les brisera et pourra entreprendre dans l'ordre politique et économique les grandes réformes depuis longtemps réclamées par la nation.

Ces conversations avaient paru dans la *Gazette de France*, et le 18 août 1900, le duc d'Orléans adressait à l'auteur de l'Enquête, une lettre où il disait notamment : " Ce qui ressortira désormais, c'est l'unité profonde de la conception royaliste. "

La solution royaliste étant désormais bien définie, Charles Maurras pouvait demander aux patriotes de l'examiner.

Il le fit dans les termes suivants : " *Oui ou non, l'institution d'une monarchie héréditaire, traditionnelle, antiparlementaire et décentralisée, est-elle de salut public ?* "

Paul Bourget répondit le premier ; l'Enquête inséra ensuite les opinions de Maurice Barres, Vaugeois, Lucien Moreau, Jacques Bainville, Léon de Montesquieu, Frédéric Amouretti, Louis Dimier, Sully-Prudhomme, Hugues Rebell, Albert Jacquin, Arnavielle, Henry Bordeaux, Copin-Albancelli, Forain, Le Goffic, Ledrain et Lionel des Rieux.

A part quelques exceptions, aucun d'entre eux n'était royaliste, et chacun présenta de nombreuses objections. Le deuxième livre de l'Enquête est formé de leurs réponses et des répliques de Charles Maurras.

Le troisième livre reproduit les fameuses LETTRES A UN AMI, écrites par Jules Lemaitre en 1903 et annotées par l'auteur de l'Enquête. Comme pour les réponses précédentes, Maurras prend une par une toutes les objections et n'en laisse rien subsister.

Il est impossible de signaler ici toutes les démonstrations et tous les éclaircissements fournis par Maurras à ses contradicteurs ; on peut en extraire le corps complet de la doctrine royaliste. Bornons-nous à mentionner quelques-uns des sujets traités :

LA FONCTION ROYALE. — VERTU PROPRE DU POUVOIR MONARCHIQUE. — LA DYNASTIE CAPÉTIENNE. — LE ROI ET LES RÉPUBLIQUES LOCALES. — LA RÉORGANISATION PROFESSIONNELLE. — LE GOUVERNEMENT DES PARTIS ET SES CONSÉQUENCES. — QU'UNE RÉPUBLIQUE ARISTOCRATIQUE EST IMPOSSIBLE EN FRANCE. — LA DICTATURE NÉCESSAIRE. — LE PARLEMENTARISME. — L'ORGANISATION MAÇONNIQUE. — L'AFFAIRE DREYFUS ET SON RÔLE. — LA LIGUE DE LA PATRIE FRANÇAISE. — LES QUATRE ETATS CONFÉDÉRÉS : JUIF, PROTESTANT, MAÇON ET MÉTÈQUE.

Dans une rubrique intitulée APRÈS NEUF ANS, Charles Maurras a indiqué les raisons pour lesquelles les nationalistes de 1900 ont conclu à la monarchie.

On trouvera également en appendice la lettre d'adhésion d'Octave Tauxier et des documents extrêmement intéressants pour l'histoire de la doctrine de l'Action Française, notamment DICTATEUR ET ROI et une PREMIÈRE ESQUISSE DE NOS DOCTRINES, dans laquelle l'auteur dès 1899 montrait la convergence des faits et des idées qui de toute part postulent le Roi.

Enfin, l'introduction que Maurras vient d'écrire pour l'Enquête sera considérée comme une de ses pages les plus vigoureuses. Elle renferme un examen de la situation politique actuelle et des progrès de l'idée royaliste. Des extraits d'une étude de Lucien Moreau qui y sont rapportés présentent une vue d'ensemble sur la méthode du nationalisme intégral.

Comme on peut donc s'en rendre compte, ce volume est le livre de fond de l'Action Française ; on y trouve à la fois l'historique de tout ce mouvement, de la formation de la doctrine et de la conversation de ses chefs.

Dans ces 600 pages, Charles Maurras, avec les ressources de l'histoire, de la psychologie, et ses qualités de dialecticien incomparable, a réuni les éléments d'une véritable théorie de l'Etat moderne, si obscurcie au XIXe siècle par tant d'erreurs, et donné un nouvel éclat à la notion du pouvoir royal. Ajoutons — et ce point est capital — que cette théorie n'est pas un simple jeu de l'esprit, mais un recueil de principes en vue de l'action et d'un résultat heureux.

Beaucoup voudront posséder cet ouvrage fondamental.

LA MONARCHIE ET LA CLASSE OUVRIÈRE. I. *La Révolution sociale ou le Roi.* — II. *Les Résultats d'une Enquête*, réponses de 15 militants et théoriciens syndicalistes, par GEORGES VALOIS. Un volume in-16 de VIII-396 pp. \$3.50

Le mouvement syndicaliste apparaît parfois comme purement anarchique aussi bien dans son action que dans son principe. M. Georges Valois a entrepris de prouver qu'il est essentiellement organisateur, et qu'il tend à reconstruire pour les classes ouvrières les institutions traditionnelles.

Les militants et les théoriciens syndicalistes déclarent eux-mêmes que le syndicalisme est une réaction contre la démocratie, et que ses principes sont inconciliables avec les principes républicains. Par son action, il s'oppose directement à l'œuvre révolutionnaire ; il traite en ennemis les prétendus "représentants du peuple" ; il tend à détruire le parlementarisme et le régime républicain même. Il lui faut alors choisir entre "la révolution sociale ou le Roi". M. Georges Valois, en se plaçant rigoureusement au point de vue de la classe ouvrière, démontre que l'intérêt ouvrier exige que l'on repousse la solution révolutionnaire pour accepter la solution royale.

L'étude "la Révolution sociale ou le Roi" a été le point de départ d'une enquête que l'auteur a instituée pour obtenir des militants syndicalistes leurs jugements sur le régime parlementaire républicain, pour discuter avec eux les raisons, les préjugés, les préventions qu'ils entretiennent contre la monarchie et pour établir que ces préventions, ces préjugés et ces raisons ne leur sont pas imposés par l'intérêt ouvrier et s'opposent aux progrès de l'organisation ouvrière. Les réponses qui ont été adressées à M. Georges Valois sont extrêmement significatives : Si un seul de ses correspondants, M. Michel Darguenat, ancien membre du Parti Ouvrier Socialiste Révolutionnaire, adopte la solution royale, tous, hommes d'action ou théoriciens, s'accordent parfaitement pour condamner le régime parlementaire et la République. Pour la monarchie, ils l'ignorent, ou, selon l'un d'eux, *c'est une idée nouvelle.*

La preuve que cherchait l'auteur est donc faite : quinze personnes appartenant à la classe ouvrière organisée ou représentant la plus pure philosophie ouvrière ont affirmé et démontré que le régime républicain parlementaire est incompatible avec l'organisation syndicale et que la République est essentiellement hostile aux classes ouvrières. Il restait à faire la preuve que la Monarchie est seule capable de donner aux classes ouvrières les satisfactions qu'elles peuvent légitimement réclamer dans la société française. Ce fut la tâche propre de M. Georges Valois, qui, au cours de ses discussions des réponses qu'il a reçues, a développé les principes du syndicalisme intégral et a montré, par l'expérience et la raison, que le fonctionnement et l'épanouissement du syndicalisme, quelles que soient ses formes et ses tendances économiques, nécessitent l'existence d'un régime politique monarchique.

L'auteur donne enfin comme pièces justificatives les récentes paroles royales sur lesquelles il appuie la conception du problème ouvrier développé dans son ouvrage intéressant au plus haut degré.